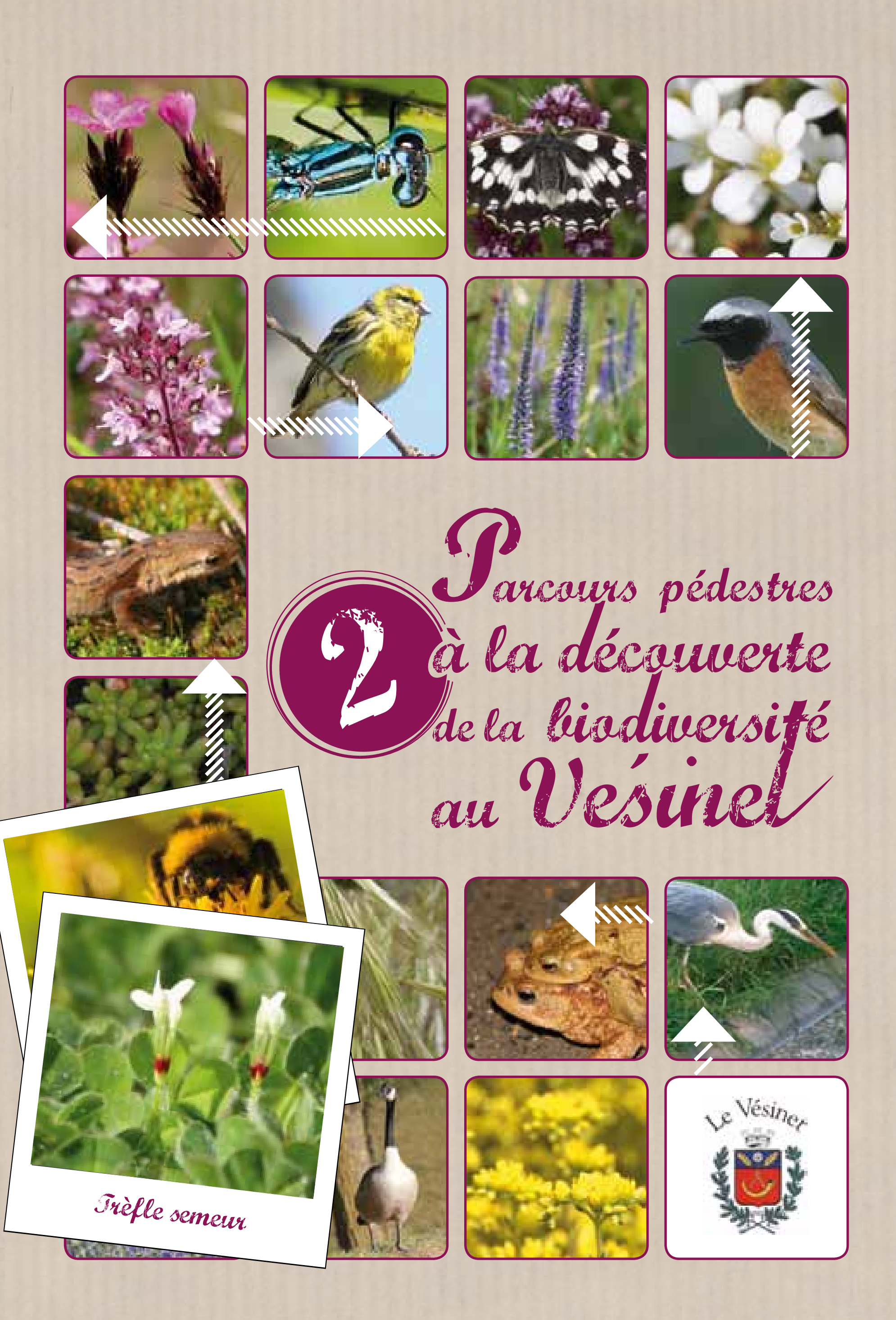
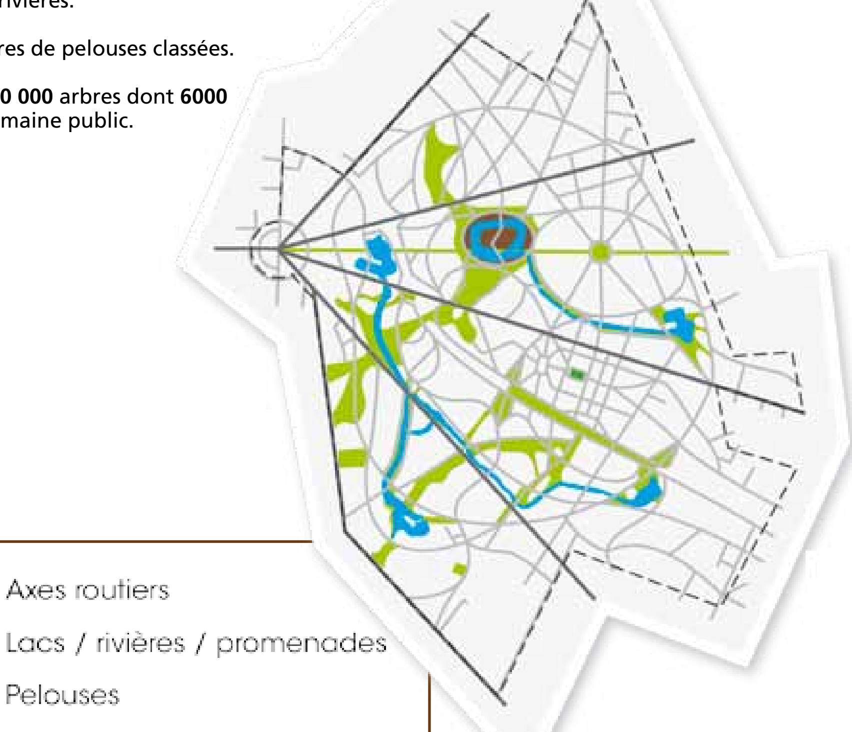

2
Parcours pédestres
à la découverte
de la biodiversité
au Vésinet
Trèfle semeur
Le Vésinet

Le territoire communal présente une diversité floristique exceptionnelle. Au travers de ce guide présentant deux parcours pédestres, la Ville vous propose de découvrir notre biodiversité, d'apprendre à l'observer, la reconnaitre, la comprendre, l'apprécier et la préserver.

Ce livret est complété par le guide « Agir pour la préservation de la biodiversité du Vésinet » qui vous présente les particularités de notre commune, les actions menées par les services municipaux et des idées d'actions que vous pouvez réaliser pour préserver la biodiversité au quotidien. Ces livrets sont accessibles auprès du secrétariat Écologie Urbaine et Environnement ou en téléchargement sur le site Internet de la Ville : www.levesinet.fr

Le Vésinet en quelques chiffres

- Superficie de la commune du Vésinet : **500** hectares.
- Cinq lacs artificiels (sur 6,4 hectares) :
  Supérieur,
  Inférieur,
  Grand Lac (les Ibis),
  de la Station,
  de Croissy.
- **4** km de rivières.
- **31** hectares de pelouses classées.
- Plus de **40 000** arbres dont **6000** sur le domaine public.



Le diagnostic de la biodiversité : une richesse à découvrir

LA FLORE

Dans le cadre du diagnostic de la biodiversité, réalisé en 2012, les pelouses laissées en prairie naturelle ont permis d'identifier de nombreuses espèces :

- Plus de 260 espèces végétales sur moins de 100 ha inventoriés.
- Une cinquantaine d'espèces végétales remarquables, dont 6 sont menacées d'extinction en Île-de-France, avec souvent des populations exceptionnellement importantes.
- Entre 3 et 7 espèces végétales qui pourraient être protégées dès 2013/2014 (évolution de la réglementation à venir).

LA FAUNE

- Environ 60 espèces d'oiseaux pour la plupart nicheuses, dont 5 remarquables.
- 5 espèces de mammifères terrestres et 5 espèces de mammifères volants (chauve-souris).
- 2 espèces de reptiles.
- 6 espèces d'amphibiens dont une remarquable.
- 34 espèces d'insectes :
  - 12 espèces de lépidoptères (papillons), dont 2 remarquables
  - 5 espèces d'orthoptères (sauterelles, grillons) dont une remarquable
  - 7 espèces d'odonates (libellules et demoiselles)
  - 10 espèces de coléoptères (scarabées) dont une remarquable.



Parcours découverte mode d'emploi

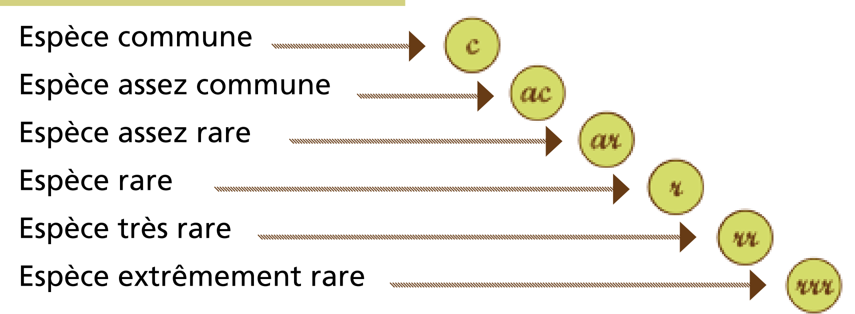


Deux parcours vous sont proposés : le premier de 3,7 km (compter 45 minutes) et le second de 5,1 km (compter 1h à 1h30).

Laissez-vous guider par ce livret et les panneaux disposés tout au long des parcours.

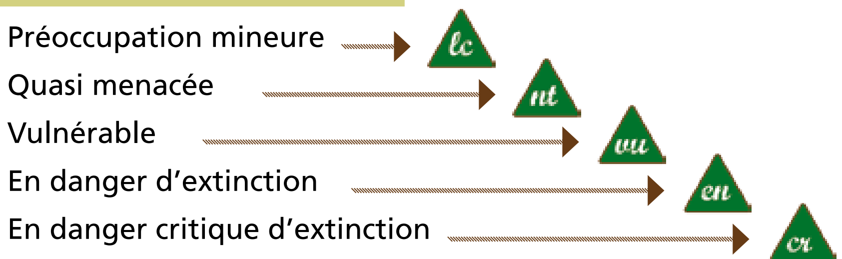
À chacun de ces panneaux sont associées illustrations et informations sur les habitats, la faune et la flore. Ces informations concernent la description des espèces ainsi que leur degré de rareté en Île-de-France et leur vulnérabilité évalué par l'Union Internationale de Conservation de la Nature (UICN).

STATUT DE RARETÉ EN ÎLE-DE-FRANCE



- Espèce commune → c
- Espèce assez commune → ac
- Espèce assez rare → ar
- Espèce rare → r
- Espèce très rare → rr
- Espèce extrêmement rare → rrr

STATUT DE MENACE EN ÎLE-DE-FRANCE



- Préoccupation mineure → lc
- Quasi menacée → nt
- Vulnérable → vu
- En danger d'extinction → en
- En danger critique d'extinction → cr

Pour le respect de la nature, quelques règles s'imposent :



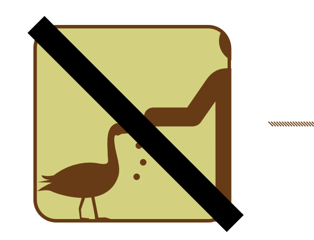
JE NE CUEILLE AUCUNE FLEUR, JE N'ARRACHE AUCUNE PLANTE.

Certaines d'entre elles sont rares et/ou protégées et la cueillette peut compromettre la survie de l'espèce (certaines espèces peuvent faire l'objet d'un arrêté préfectoral interdisant ou limitant leur ramassage).



J'ÉVITE DE FAIRE DU BRUIT

Cris, émissions sonores pour limiter le dérangement des espèces animales.



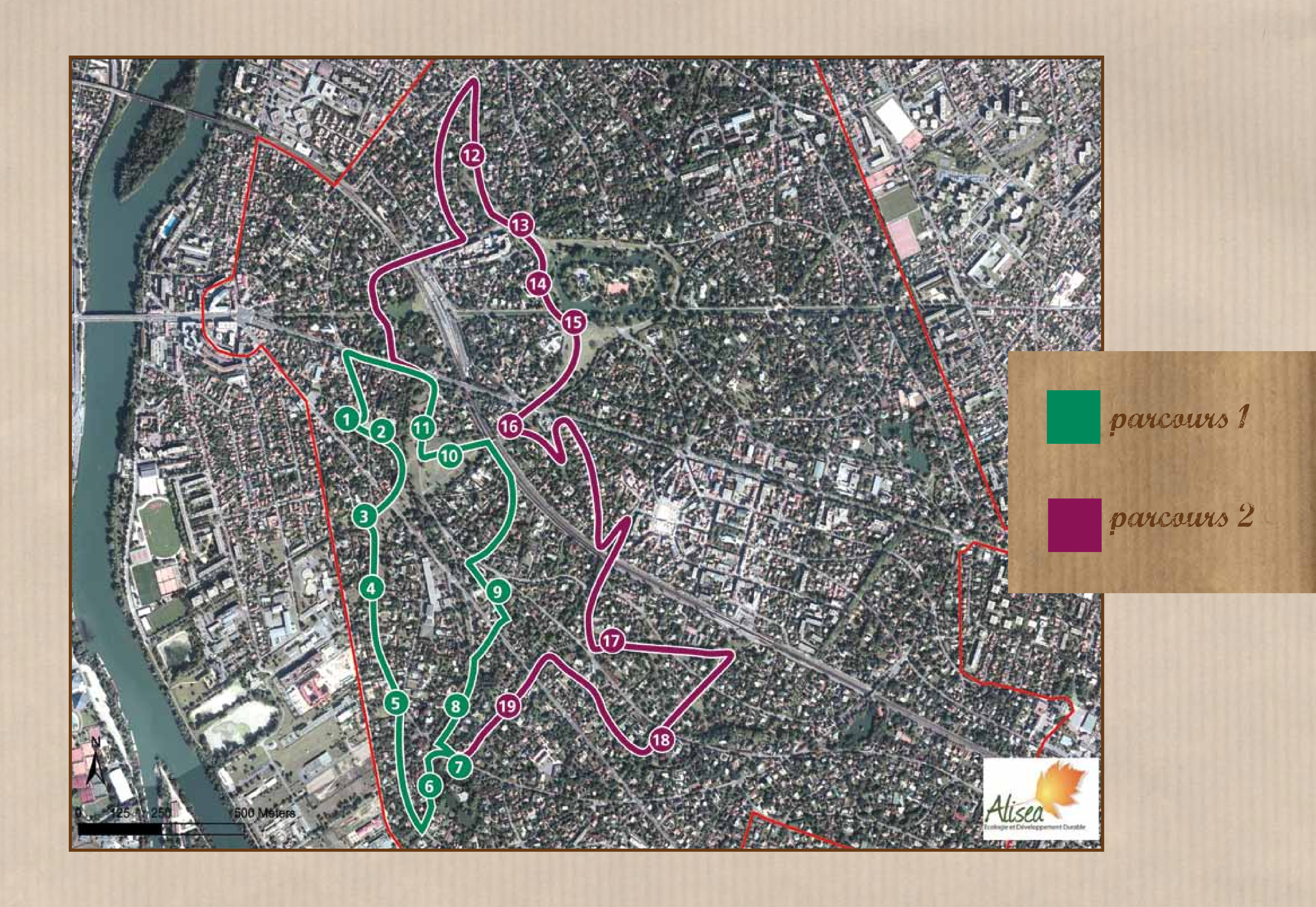
JE NE NOURRIS PAS LA FAUNE

Surtout les oiseaux, canards et oies bernaches.



JE N'ABANDONNE PAS MES DÉCHETS

Je les dépose dans une poubelle ou les emporte avec moi.



parcours 1
parcours 2
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
N
0
125
250
500 Meters
Alisea
Ecologie et Développement Durable

Point 1

Pelouse de la Crèche des Moineaux

Bienvenue dans l'une des zones les plus intéressantes du Vésinet, du point de vue de la diversité végétale. Cette zone accueille 15 à 20 espèces végétales remarquables, c'est-à-dire des espèces rares, protégées ou menacées de disparition. On y trouve également des espèces présentes nulle part ailleurs sur le territoire communal, comme l'Œillet des chartreux, la Sauge verveine, la Molène à feuilles de Lychnis, l'Ail à tête ronde. Ces espèces sont accompagnées de tout un cortège d'espèces remarquables caractéristiques des pelouses sablo-calcaires : le Brome érigé, la Koélérie grêle, la Luzerne naine, la Phléole de Boehmer, le Thym faux-pouillot, la Sauge des prés… Vous pourrez également y apercevoir l'Orpin des rochers, présent également au point 3. En période de floraison, cet espace présente toutes les teintes, allant du jaune au violet, en passant par le blanc et le bleu. Il s'agit d'une zone à très forts enjeux de conservation.

La Fléole de Boehmer (également appelée Fléole fausse fléole) est une graminée (famille des Poaceae) que l'on trouve dans les milieux secs et calcaires.

J F M A M J J A S O N D




Fléole de Boehme
Phleum phleoides

La Sauge fausse-verveine est une plante vivace pouvant atteindre 50 centimètres de hauteur, velue et très odorante. Ses fleurs sont bleu-violet et beaucoup plus petites que celles de la Sauge des prés. Sa floraison est plus précoce. Elle est typique du bassin méditerranéen et des coteaux secs. Au Vésinet elle n'est présente qu'à un seul endroit.

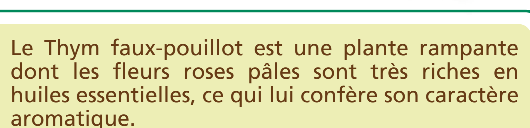




Sauge fausse-verveine
Salvia verbenaca



Thym faux-pouillot
Thymus pulegioides



Le Thym faux-pouillot est une plante rampante dont les fleurs roses pâles sont très riches en huiles essentielles, ce qui lui confère son caractère aromatique.
C'est une plante vivace que l'on rencontre dans les milieux calcaires pauvres et ensoleillés.







Molène lychnite
Verbascum lychnitis

La Molène lychnite est une plante bisannuelle d'environ 50 centimètres de hauteur (mais pouvant atteindre 2 mètres) recouverte de poils qui la rendent grisâtre. Ses fleurs sont jaunes ou blanches, petites et organisées en glomérules. Elle est caractéristique des lieux secs et arides, dans presque toute la France





Le saviez-vous ?

LA PELOUSE SABLO-CALCAIRE

Le sol des pelouses du Vésinet est sableux et repose sur de la craie, il retient mal l'eau et les nutriments solubles. Il n'est donc pas nécessaire voire inutile d'arroser les pelouses et indispensable de ne pas traiter les pelouses en intrants (engrais, pesticides) puisqu'ils se retrouvent rapidement entraînés vers la nappe alluviale.
Cette nappe est très proche du sol composé de craie, roche sédimentaire perméable et poreuse. C'est donc cette nappe qui définit l'apport en eau à travers la couche de craie : en été la nappe est basse donc le sol des pelouses est sec, en hiver, la nappe est plus haute ce qui apporte de l'eau aux pelouses situées sur le Vésinet. Pour la végétation, cette alternance extrême d'apport en eau provoque un « stress hydrique ».
Les plantes doivent donc s'adapter à ces fluctuations d'eau, et celles que l'on trouve sur ces terrains sablo-calcaires sont très spécifiques et dès les premières pluies, les pelouses reverdissent.

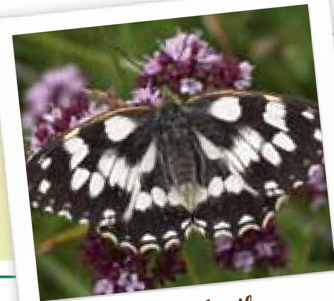


Point 2

Grande Pelouse

Bien que la végétation de cette zone soit moins riche qu'au Point 1, vous y trouverez le cortège caractéristique des pelouses sablo-calcaires et quelques espèces remarquables, comme la Luzerne naine, la Potentille argentée et le Trèfle strié. Vous aurez peut-être la chance de croiser un Demi-deuil, espèce de Lépidoptère (papillon de jour) reconnaissable au damier noir et blanc de ses ailes.

Le demi-deuil est un papillon de jour de taille moyenne qui présente un damier noir et blanc sur les ailes. Il préfère les pelouses calcicoles modérément sèches. La chenille se développe sur diverses graminées (Fétuque, Brachypode, Dactyle, Brome, Molinie). Il est encore assez commun dans la région bien qu'il ait tendance à régresser autour de la Capitale. On l'observe sur les pelouses non tondues.





Demi-deuil
Melanargia galathea

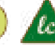


Potentille argentée
Potentilla argentea

La Potentille argentée est une plante vivace de 20 à 50 centimètres de hauteur. Elle est reconnaissable à ses feuilles tomenteuses (poilues) et blanchâtres. Ses fleurs sont jaunes et petites (6 à 10 millimètres). On la trouve dans des milieux secs et les rochers siliceux, dans toute la France.









La Luzerne naine est, comme son nom l'indique, une minuscule luzerne, d'une taille allant de 5 à 40 centimètres. C'est une plante annuelle qui peut être dressée ou étalée et qui est caractéristique des milieux secs, rocailleux ou sableux.
On la reconnait à la forme de ses fruits : de petites gousses enroulées comme des escargots.









Luzerne naine
Medicado minima

Point 3

Grande Pelouse

Dans cette zone, vous pourrez observer trois espèces d'orpins différents : l'Orpin acre, l'Orpin des rochers et l'Orpin blanc qui n'est présent nulle part ailleurs sur le territoire communal. Vous pourrez notamment l'observer au pied des bornes longeant la rue. Vous pourrez également observer la Luzerne naine, la Potentille argentée et le Trèfle strié.

L'Orpin réfléchi, également appelé Orpin des rochers, est une petite plante grasse aux fleurs très jaunes qui vit sur les milieux compacts (comme les dalles) ou sableux, comme ici au Vésinet.









Orpin réfléchi
Sedum rupestre

Point 4

Grande Pelouse Sud

À ce point, vous pourrez observer le Trèfle strié, le Brome à deux étamines qui n'est présent ailleurs sur la commune qu'au Point n°12 (parcours n°2), la Luzerne naine, la Potentille argentée et la Potentille nummulaire. A droite de la route, vous aurez peut-être la chance de voir l'Epiaire droite ou un pied de Silène penché, une espèce qui n'avait pas été citée sur la commune depuis 1832 !



Trèfle strié
Trifolium striatum

Le Trèfle strié est une plante annuelle de 5 à 25 centimètres de hauteur, velue, avec des pétales oblongs (plus longs que larges) ou obovales (en ovale renversé). Ses fleurs sont petites, ovales, rosées et généralement solitaires. On le trouve sur les pelouses et milieux sablonneux d'une grande partie de la France.







Le Brome à deux étamines est une graminée (famille des Poaceae). C'est une plante annuelle caractéristique des milieux secs méditerranéens ou subméditerranéens.









Brome à deux étamines
Bromus diandrus

Point 5 — Pelouse de l'Allée du Lac Inférieur

Cette zone est riche de deux espèces présentes nulle part ailleurs sur le territoire communal : le Torilis noueux et l'Agrostide épi-du-vent, graminée également appelée Plumette du fait de son très large épi. Cette zone, peu fréquentée du public, gagnerait à être moins gérée : des fauches moins fréquentes permettraient la recolonisation par les nombreuses espèces remarquables présentes aux alentours, et notamment au point 1.

Le Torilis noueux est une plante annuelle de 5 à 40 centimètres de hauteur. Ses fleurs sont blanches ou rosées, très petites. C'est la seule plante de la famille des Apiacées (Ombellifères) dont les fleurs sont opposées aux feuilles. Elle est susceptible de se trouver dans des milieux secs et incultes.









Torilis noueux
Torilis nodosa

Le saviez-vous ?

LES LÉGUMINEUSES

Lorsqu'un biotope est riche en nutriments, il y a peu de diversité, a contrario lorsque le biotope est pauvre en nutriments, la diversité florale est importante car les espèces se spécialisent pour trouver la niche écologique qui leur permettra de développer un avantage écologique.
Le sol des pelouses sablo-calcaire est pauvre en azote. Cet élément nutritif est pourtant nécessaire à de nombreuses plantes.
La famille des légumineuses (ex : trèfle, luzerne) joue donc un rôle important puisque ces plantes ont la particularité de fixer l'azote et de le restituer dans le sol lorsqu'elles se décomposent, permettant ainsi à d'autres espèces de se développer comme les graminées, les annuelles, les plantes « bouche-trous » qui poussent dans les zones inoccupées..., c'est la « valse des fleurs du Vésinet ».
8 espèces de trèfles ont été identifiées sur les pelouses du Vésinet, notamment le Trèfle semeur, espèce en danger d'extinction.

- Avril-mai : le Trèfle semeur ;
- Mai-juin : le Trèfle strié et la Luzerne naine;
- Juin-juillet : le Trèfle des champs et le Trèfle scabre.

parcours 1 : 11 ÉTAPES

Point 6 — Lac Inférieur

En longeant les rives du lac Inférieur, vous pourrez observer des nichoirs installés par la commune, offrant ainsi aux canards des lieux de reproduction et de nidification. Vous pourrez également voir l'unique pied d'Euphorbe petit cyprès rencontré sur la commune. Il s'agit d'une espèce vivace typique des milieux calcaires. Cette espèce n'est pas considérée comme remarquable, car assez commune et non menacée, mais elle est un très bon indicateur du type de milieu rencontré au Vésinet. Il s'agit d'un bioindicateur, sa présence renseigne sur les caractéristiques du sol de la commune.

L'Euphorbe petit-cyprès est une plante vivace pouvant atteindre 50 centimètres de hauteur.
Bien que cette espèce soit assez commune en Île-de-France, un seul et unique pied a été inventorié sur le territoire communal du Vésinet. Cette espèce est un très bon indicateur biologique car elle est caractéristique des milieux calcaires. Ces 2 éléments en font une espèce remarquable au Vésinet.









Euphorbe petit-cyprès
Euphorbia cyparissias

Point 7 — Lac Inférieur

Cette zone en bordure du lac Inférieur accueille également une espèce présente nulle part ailleurs sur le territoire communal : l'Arabette glabre. Cette espèce est classée Vulnérable par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) et est extrêmement rare en Île-de-France. Quelques pieds sont également présents dans les jardins alentour de cette zone. Les espèces remarquables ne sont donc pas présentes uniquement sur les espaces publics, votre jardin est sûrement riche de certaines d'entre elles, faisant de vous des acteurs de leur conservation !



Arabette glabre
Turritis glabra

L'Arabette glabre est une plante bisannuelle pouvant atteindre 1 mètre de haut. Elle est rigide et dressée, glabre et glauque, excepté à la base. Ses fleurs sont en grappes blanches. On la rencontre dans les bois clairs et sur les bords de chemins. Au Vésinet, elle se trouve sur un lieu souvent ombragé.







Point 8

Route de la Cascade

En longeant les rigoles et en remontant les cascatelles des rocailles, vous aurez peut-être la chance d'entrevoir crapauds communs ou grenouilles rousses. Si vous vous promenez de février à avril-mai, il est fort probable d'apercevoir des pontes à la surface de l'eau.

Les pontes de Grenouilles rousses sont reconnaissables à leurs gros amas d'œufs, alors que celles des Crapauds communs sont organisées en filaments parfois assez longs. De nuit, et en restant discrets, vous pourrez entendre leurs chants nuptiaux, qui durent le temps de la période de reproduction.

En observant les vieux chênes à cavités durant l'été, vous verrez sûrement le Grand capricorne, coléoptère protégé au niveau national, reconnaissable par sa taille (pouvant atteindre 10 cm) et par la couleur brun-rouge de ses élytres (ailes dures et cornées des coléoptères, recouvrant leurs ailes membraneuses servant au vol).

Le Grand capricorne se développe dans les très vieux chênes déjà dépérissant. C'est une espèce vulnérable et moins répandue qu'autrefois en Île-de-France. C'est un insecte protégé.





Grand capricorne
Cerambyx cerdo

Point 9



Promenade d'Outremont

En longeant les rigoles et en observant leur fond, vous verrez peut-être des grenouilles rousses, des grenouilles agiles ou des crapauds communs. De nuit et avec une lampe torche, vous pourrez observer entre mars et juin des tritons ponctués.

De nuit, et en tendant l'oreille, vous pourrez entendre, du printemps jusqu'au début de l'été, le chant très discret de l'Alyte accoucheur. Il s'agit d'une espèce de crapaud particulièrement intéressante : c'est le mâle qui s'occupe de la progéniture ! Suite à la ponte, celui-ci accroche tous les œufs sur son dos et les protège ainsi jusqu'à l'éclosion, en allant les humidifier régulièrement.

Point 10

Grande Pelouse

Cette pelouse très étendue est une des plus riches en espèces végétales de tout le territoire du Vésinet ! En été lors de la floraison, c'est une mosaïque de couleurs très diverses que vous pouvez observer.

Lorsque les plantes ne sont pas fauchées, elles dépassent rarement 40 à 50 cm de hauteur. On y décompte 10 à 14 espèces remarquables, dont plusieurs présentes uniquement sur cette zone : le Silène conique considéré comme en danger critique d'extinction et très rare en Île-de-France, la Roquette des murs en danger critique d'extinction et extrêmement rare en Île-de-France, ou encore le Trèfle rude, vulnérable et très rare en Île-de-France. On peut aussi y admirer l'Ail des maraîchers présent également au point 12 (parcours n°2) et le Trèfle des champs présent également au point 1 de ce parcours et au point 14 du parcours 2.

De nombreuses espèces de pelouses sablo-calcaires sont également visibles ici comme le Brome érigé, l'Hélianthème nummulaire, la Luzerne naine, la Sauge des prés, l'Epiaire droite, le Thym faux-pouillot, le Trèfle strié.

Enfin, vous aurez peut-être la chance d'apercevoir un héron cendré au bord de l'eau. En effet, il est fréquent que ces oiseaux viennent s'abreuver ou se nourrir au bord de la rivière, près du pont.

Le Silène conique est une plante annuelle, pubescente grisâtre, pouvant atteindre 30 centimètres de hauteur. Ses feuilles sont lancéolées et ses fleurs sont roses et dressées. Cette plante affectionne les milieux sablonneux. Au Vésinet elle n'est présente que dans une seule zone, en population importante. Il est extrêmement rare de la voir en Île-de-France en populations si étendues.

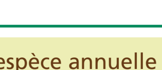








Silène conique
Silene conica



La Roquette des murailles est une espèce annuelle ou bisannuelle de 20 à 40 centimètres de hauteur, qui pousse sur les murs et dans les milieux secs.







Roquette des murs
Diplotaxis muralis



Trèfle rude
Trifolium scabrum

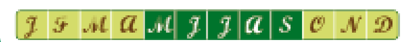
Le Trèfle rude est une plante annuelle de 5 à 25 centimètres de hauteur, pubescente et grêle avec de petites folioles. Ses fleurs sont blanches, petites et persistantes, et ne sont pas nombreuses. On le trouve sur les pelouses sèches et les coteaux.







Le Trèfle des champs est une plante annuelle ou bisannuelle de 5 à 40 centimètres de hauteur, poilue et blanchâtre. Ses fleurs sont blanchâtres ou rosées, très petites et d'aspect très soyeux. On le trouve dans les lieux secs et sablonneux, surtout siliceux.








Trèfle des champs
Trifolium arvense



Point 11 – Grande Pelouse

En été vous pourrez entendre à ce point le chant du Criquet à ailes bleues, appelé également Oedipode turquoise. C'est une espèce difficile à distinguer au sol du fait de ses couleurs ternes. Mais lorsqu'un individu déploie ses ailes pour s'envoler, celles-ci sont d'un bleu turquoise. Il aime les endroits ouverts et bien exposés avec végétation basse : dunes, landes et pelouses sur sables calcaires. La végétation du Vésinet est donc adéquate pour cette espèce protégée dans la région.

L'Oedipode turquoise est un criquet thermophile affectionnant les pelouses à végétation rase. Plus rare dans la partie nord de la France, ses populations restent instables dans les milieux artificialisés. Cet orthoptère est protégé en Île-de-France


Oedipode turquoise
Oedipoda caerulescens

Le saviez-vous ?

LES ADAPTATIONS AU STRESS HYDRIQUE

La communauté florale du Vésinet est adaptée au stress hydrique. Plusieurs astuces sont développées par les plantes pour faire face au manque d'eau :

- Elles passent l'été sous forme de graines : les espèces annuelles (ou thérophytes) ;
- Elles font des réserves d'eau dans leurs feuilles : les plantes crassulantes ;
- Elles font des réserves d'eau dans leurs rhizomes (partie souterraine de la tige) : les géophytes ;
- Elles réduisent leur système foliaire (feuilles) ;
- Elles développent des protections de type tomentum ou sclérenchyme (duvet plus ou moins dense formé par des poils dressés et très courts).

Point 12 – Pelouse de La Borde

Bienvenue dans la zone la plus riche en espèces végétales de tout le territoire communal ! Riche de plus de 20 espèces remarquables dont 10 présentes nulle part ailleurs sur la commune, cette zone présente de très forts enjeux de conservation.

En ouvrant l'œil, vous pourrez trouver ici (et uniquement ici !) le Brome des toits, la Laîche printanière, la Laîche écartée, la Filipendule commune, la Saxifrage à bulbilles, la Véronique filiforme, la Véronique officinale et la Véronique en épis.

Mais la zone abrite aussi de multiples autres espèces, très colorées, comme le Bugle de Genève, l'Ail des maraîchers, le Brome à deux étamines, le Brome érigé, la Fétuque de Léman, la Koélérie grêle, la Luzerne naine, la Fléole de Boehmer, la Potentille argentée, la Sauge des prés, le Silène penché, l'Epiaire droite, le Trèfle strié et l'Alchémille oubliée, petite espèce de pelouses sablo-calcaires. Et enfin, le Trèfle semeur, en danger critique d'extinction d'après l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) et extrêmement rare en Île-de-France. Au printemps, vous pourrez entendre le chant du Serin cini, petit passereau discret.

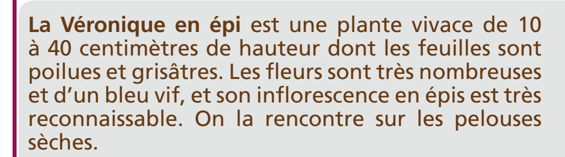

Trèfle semeur
Trifolium subterraneum

Le Trèfle semeur est une plante annuelle de 5 à 25 centimètres de hauteur, velue, grêle et couchée. On le reconnaît à ses folioles larges et velues, en cœur renversé. Ses fleurs sont très petites et blanches. La particularité du trèfle semeur est qu'il sème lui-même ses graines. Son pédoncule se recourbe, durcit et dépose dans le sol ses graines. On le rencontre sur les pelouses et coteaux siliceux.





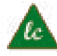




La Véronique en épi est une plante vivace de 10 à 40 centimètres de hauteur dont les feuilles sont poilues et grisâtres. Les fleurs sont très nombreuses et d'un bleu vif, et son inflorescence en épis est très reconnaissable. On la rencontre sur les pelouses sèches.








Véronique en épi
Veronica spicata

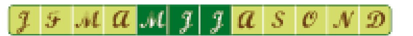

Silène penché
Silene nutans

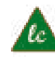
Le Silène penché est une plante vivace et velue pouvant atteindre 50 centimètres de hauteur. Ses fleurs sont blanches ou rougeâtres et penchées, ce qui explique son nom. Cette espèce affectionne les milieux secs, les coteaux et rochers siliceux. Elle n'avait pas été citée sur le territoire du Vésinet depuis 1836 !





La Saxifrage à bulbilles est une plante vivace pouvant atteindre 50 centimètres de haut. Ses feuilles sont assez épaisses et se trouvent à la base de la plante. Elle se caractérise par des poils gluants qui couvrent sa tige. Les fleurs sont blanches et peuvent mesurer jusqu'à 2 centimètres.







Saxifrage à bulbilles
Saxifraga granulata

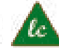

Koélérie grêle
Koeleria macrantha

La Koélérie grêle est une graminée vivace (famille des Poaceae) à courte durée de vie. Son port est érigé et elle peut atteindre 50 centimètres de hauteur. Sa floraison jaune est très belle et est souvent utilisée à des fins ornementales. Elle est caractéristique de pelouses calcaires médioeuropéennes, sèches et sableuses.




La Filipendule commune est une plante vivace de 30 à 60 centimètres de hauteur, à la feuille particulièrement remarquable puisqu'elle est composée de 15 à 25 segments étroits presque continus et très inégaux. Elle est caractéristique des milieux calcaires.



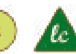




Filipendule commune
Filipendula vulgaris

Le Brome des toits est une graminée (famille des Poaceae). C'est une plante annuelle typique des milieux secs et calcaires, tout comme le Brome érigé.






Brome des toits
Bromus tectorum


Serin cini
Serinus serinus

Le Serin cini est un petit passereau reconnaissable à son bec très court et son plumage jaune citron sur la poitrine. Durant la période de reproduction, il niche dans les parcs, jardins et vergers des villes et villages. Il se nourrit principalement de graines et parfois d'insectes. Il est nicheur commun en Île-de-France.




Lierre grimpant
Hedera helix

Malgré son image néfaste, **le lierre** n'est en aucun cas un parasite des arbres qui ne sont que leur support. Au contraire, il assure un rôle protecteur, conserve l'humidité, offre des lieux de nidification et de pollinisation, et d'hibernation de certains papillons… De plus, sa floraison tardive (septembre à octobre) présente un avantage paysager.
C'est une espèce très commune.

Point 13

Entre La Borde et les Ibis avenue Marceau

Bien que cette zone soit minuscule, elle aussi abrite une espèce présente nulle part ailleurs sur le territoire communal ! Il s'agit du Céraiste nain, de petite taille et typique de milieux sableux. Cette zone abrite également le Trèfle semeur, l'Hélianthème nummulaire, la Luzerne naine, la Potentille argentée, la Saxifrage à bulbilles, l'Epiaire droite et le Thym faux-pouillot. A ce point vous aurez peut-être la chance d'entendre au printemps le chant du Rougequeue à front blanc.

Le Céraiste nain est une plante annuelle d'une taille allant de 3 à 20 centimètres. Ses feuilles sont velues et visqueuses. Cette espèce est caractéristique des champs et milieux sablonneux de presque toute la France.









Céraiste nain
Cerastium pumilum



Rougequeue à front blanc
Phoenicurus phoenicurus

Le Rougequeue à front blanc niche dans les vieux arbres feuillus du Vésinet. Il est farouche et discret ce qui le rend difficile à détecter. C'est un oiseau migrateur présent de fin avril-début mai jusqu'au mois d'octobre. On le reconnait à son masque noir rehaussé d'une bande blanche. Il est peu commun en Île-de-France.
C'est un oiseau insectivore, ce qui rend les milieux de pelouses du Vésinet très intéressants pour lui, car il peut s'y nourrir.



Le saviez-vous ?

LES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

Les espèces exotiques envahissantes constituent la seconde cause de régression de la biodiversité au niveau mondial. Leurs impacts sur les activités humaines sont évalués à 500 milliards de $ par an par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement et à 65 milliards d'€ par la Commission européenne pour la seule Union. Ces espèces peuvent être d'ordre végétal ou animal.
Au Vésinet, vous pouvez notamment observer la Bernache du Canada, Branta canadensis!
Les oiseaux d'eau exotiques ont été identifiés comme étant la seconde cause de dégradation des zones humides, et trois d'entre elles font partie de la liste des 100 espèces les plus préoccupantes du programme DAISIE *(Delivering Alien Invasive Species Inventories For Europe)* : L'Erismature Rousse, l'Ibis sacré, et la Bernache du Canada.

La Bernache du Canada a été introduite à des fins ornementales et cynégétiques en Angleterre dès le 17ème siècle, puis dans le reste de l'Europe au 20ème siècle. Elle s'est développée de manière importante ces dernières années.
Les principaux impacts de la Bernache du Canada sont :

- surpâturage des espaces en herbe, qui conduit parfois jusqu'à la mise à nu du sol ;
- acidité des fientes qui brûle les gazons, pelouses et autres espaces verts ;
- dégâts sur les cultures ;
- risque de pollution des eaux de baignade (eutrophisation) pouvant avoir des conséquences sur la santé humaine (transmission de la conjonctivite et du botulisme par exemple) ;
- concurrence avec les espèces locales : concurrence alimentaire, concurrence territoriale ;
- risque d'hybridation, principalement avec les Oies sauvages (Oie cendrée et Oie rieuse notamment) et les oies domestiques, mais aussi, plus rarement, avec le Canard colvert et la Bernache nonnette. Ces hybridations conduisent à une pollution génétique.



Point 14

Lac Des Ibis

Au Vésinet, les espèces végétales remarquables sont omniprésentes. Il n'est donc pas étonnant de les retrouver jusque sur les trottoirs. En longeant cette zone vous pourrez observer la Luzerne naine, le Brome érigé, la Fétuque de Léman et le Trèfle des champs.



Point 15

Pelouse Des Fêtes (partie nord)

À ce point vous pourrez observer l'Hélianthème nummulaire (toujours au niveau des trottoirs et terre-pleins). Vous aurez peut-être la chance de rencontrer des grands capricornes sur les vieux chênes bordant cette rive du lac des Ibis.

Egalement nommée **Hélianthème jaune**, cette espèce est typique des prairies sèches et calcaires. Elle est très abondante au Vésinet, parfois présente en moquette.









Hélianthème jaune
Helianthemum nummularium

Point 16

Pelouse du Moulin

Vous trouverez peu d'espèces végétales remarquables à ce point, hormis quelques-unes, retrouvées sur l'ensemble de la commune : l'Hélianthème nummulaire et le Trèfle semeur. Cependant, la seule présence de ce dernier en fait une zone très importante, pour la conservation de cette espèce en danger d'extinction. Sa présence atteste également du fort potentiel de la zone, qui pourrait à terme être recolonisée par d'autres espèces remarquables.
Rendez-vous au point n°6. Au passage vous pourrez profiter des arbres remarquables présents le long de la rue Pasteur et de la rue Armand Chardron.

Point 17 — Allée de la Gare

Ces pelouses constituent une continuité écologique pour l'Hélianthème nummulaire, le Thym faux-pouillot, la Potentille argentée, la Potentille printanière, la Sauge des prés, l'Epiaire droite, le Trèfle strié…

Vous pouvez ici observer ces espèces en de très grandes populations, constituant en période de floraison de grandes moquettes colorées. En vous rendant au point suivant, vous pourrez peut-être voir, du côté droit de la route, quelques pieds d'Orchis pyramidal. Il s'agit d'une orchidée assez rare, fleurie d'avril à juillet, typique des pelouses calcaires bien exposées.


Potentille printanière
Potentilla neumanniana

La Potentille printanière est une plante de 5 à 20 centimètres de hauteur, velue et pubescente. Ses fleurs sont très jaunes et assez grandes. On la trouve dans les lieux secs et arides, surtout calcaires, dans presque toute la France.









L'Épiaire droite est une plante vivace de 20 à 60 centimètres de hauteur, velue et très odorante. Ses fleurs sont d'un blanc jaunâtre et forment un long épi. On la trouve sur les coteaux calcaires de presque toute la France.









Epiaire droite
Stachys recta


Sauge des prés
Salvia pratensis

La Sauge des prés est une plante vivace de 30 à 80 centimètres de hauteur. On la reconnait à ses feuilles velues et à ses fleurs bleu-violet très odorantes. Elle est caractéristique des prés et pelouses et on la retrouve dans toute la France. Bien qu'elle soit assez commune, elle est ici considérée comme une espèce remarquable car elle confère aux pelouses un caractère particulièrement esthétique.







parcours 2 : 8 ÉTAPES

Point 18 — Pelouse d'Isly

Vous entrez dans une zone très intéressante d'un point de vue écologique. En effet, l'ensemble de pelouses que vous longez constitue un véritable corridor pour de nombreuses espèces végétales. La continuité territoriale des pelouses permet aux espèces de se reproduire et de se répandre, et aux petites populations d'échanger leur matériel génétique. C'est une trame écologique à très petite échelle, favorable à la biodiversité.

Vous pouvez observer à ce point une graminée présente nulle part ailleurs sur le territoire communal et caractéristique des sols sableux : la Canche caryophyllée. Vous trouverez également le Thym faux-pouillot, très abondant dans la zone et l'Hélianthème nummulaire en moquette, l'Alchémille oubliée, le Brome érigé, la Luzerne naine, la Potentille argentée, la Potentille printanière, la Sauge des prés, le Trèfle strié et le Trèfle semeur.

La Canche caryophyllée est une espèce de graminées (famille des Poaceae). C'est une espèce annuelle typique des sols siliceux.







Canche caryophyllée
Aira caryophyllea

Point 19 — Allée de la Gare (vers le Lac Inférieur)

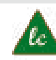


Cette zone accueille l'Œillet prolifère, présent uniquement ici, plante annuelle rare en Île-de-France et typique des milieux arides. Le Silène penché est également présent dans cette zone, ainsi que la Fétuque de Léman, la Koelérie grêle, la Fléole de Boehmer ainsi que les espèces présentes au point n°18.

L'Œillet prolifère est une plante annuelle. Les fleurs sont rose pâle et très petites, réunies en involucre. On le trouve dans les milieux arides de toute la France.








Oeillet prolifère
Petrorhagia prolifera

Ce livret a été réalisé
grâce au soutien
de la Région Île-de-France
et de la Lyonnaise des Eaux-Suez





Rédaction :

Aliséa,
152 av de Paris 78000 VERSAILLES
(01 39 53 15 84).

Contribution :

Juliette Guigue, Josyane Husson.

Mise en page :

Marie Bruggeman.

Crédits photographiques, illustrations :

p.3 : *Pouillot fitis* © Aliséa / *Hérisson* © Scuglik / *Alyte accoucheur* © L.Lebois / *Oedipode* © Aliséa **p.8** *Oeillet des chartreux* © Aliséa / *Fléole de Boehmer* © Aliséa / *Sauge fausse-verveine* © Aliséa / *Thym faux-pouillot* © Aliséa **p.9** *Molene lychnite* © Aliséa / graphiques © Aliséa **p.10** *Demi-deuil* © M. Apel / *Potentille argentée* © Wikimédia / *Luzerne naine* © Aliséa **p.11** *Orpin des rochers* © Aliséa / *Trèfle strié* © Aliséa / *Brome à deux étamines* © Wikimédia - M. Lavin **p.12** *Torillis* © Wikimédia - Pancrat **p.13** *Euphorbe petit-cyprès* © Aliséa / *Arabette glabre* © Wikimédia - K. Peters **p.14** *Grand capricorne* © Wikimédia - Siga / *Grenouille rousse* © Aliséa / *Triton* © K. Peters **p.15** *Azur bleu* © Aliséa / *Silène conique* © Aliséa / *Roquette des murs* © Aliséa / *Trèfle rude* © Wikimédia **p.16** *Trèfle des champs* © wikimédia - Carstor / *Oedipode turquoise* © D.Descouens Muséum d'Histoire Naturelle de Toulouse **p.17** *Véronique en épis* © Aliséa / *Trèfle semeur* © Aliséa **p.18** *Silène penché* © Wikimédia - B.Meynold / *Saxifrage à bulbiles* © Aliséa / *Koelerie* © Aliséa **P.18** *Filipendule commune* © Wikimédia - M.Manske **p.19** *Brome des toits* © Wikimédia - P.Fillippov / *Serin sini* © Aliséa / *Lierre* © Aliséa **P.20** *Ceraiste nain* © G. Arnal / *Rougequeue* © Wikimédia - Jerzy Strezelecki **p.21** *Hélianthème jaune* © Aliséa - D.Chabrol **p.22** *Sauge des près* © Aliséa / *Potentille printannière* © wikimédia / *Epiaire droite* © Aliséa / *Sauge des près* © Aliséa **p.23** *Canche caryophyllé* © Aliséa / *Oeillet profifère* © Aliséa **couv :** *Bernaches* © Aliséa / *Libellule* © L.Viatour / *Héron cendré* © Aliséa / *Crapeau commum* © Aliséa / *Pollinisation* © Krappweis

Editeur :

La Ville du Vésinet,
Service Développement Durable-2013

Imprimé sur papier Cyclus Print recyclé.

VILLE DU VESINET
Hôtel de Ville
60, boulevard Carnot
78110 Le Vésinet

www.levesinet.fr

Tél : 01 30 15 47 00